

## **Séance du 18 août 2020**

<b>Présents</b>	<b>GIRAUD Marc</b> ALIROL Claire, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, CHANAL Fernand, DESCOURS Fanny, , FERRIER Cédric, GARNIER Vincent, IGLESIAS Carmen, LAGER Joëlle, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier, PAYS Aurélie, SAHUC Damien
<b>Excusés</b>	DOLE Mathieu

### **I – Enquête publique RN 88 St-Hostien Le Pertuis**

Monsieur Le Maire rappelle l'historique du projet qui s'inscrit dans l'aménagement à 2X2 voies de la RN 88 entre Firminy et Le Puy en Velay. Il permet de dévier les villages de St Hostien et du Pertuis et comprend la réalisation de 2 échangeurs localisés sur chacune des 2 communes.

S'ensuit un débat avec des remarques unanimes sur la nécessité de la déviation des 2 villages concernés et des inquiétudes sur l'impact environnemental de la réalisation.

Les élus sont amenés à se prononcer

Monsieur MALEYSSON Xavier présentant un conflit d'intérêt avec le projet n'est pas autorisé à voter

Résultat du vote :

- 9 « POUR »
- 2 « CONTRE »
- 2 « ABSTENTION »

**Délibération adoptée en faveur du projet**

### **2 – Décision modificative n°1 budget commune**

La communauté d'agglomération ayant versé 8 300 euros en sus, la commune se doit de rembourser cette somme.

### **3 – Mise en place d'un marché de producteurs hebdomadaire**

Un groupe de personnes a demandé l'autorisation de la mise en place d'un marché hebdomadaire le dimanche matin devant le monument de 8h à 12 heures à partir du 23 août 2020. A l'unanimité le conseil se prononce en faveur de cette initiative.

**Délibération adoptée**

### **4 – Election des représentants COPIL**

Pour rappel Emblavez Connect est un service unifié composé de 2 animateurs Grégory Petitclerc et Stéphane SOUTON. Au service des collectivités de l'Emblavez ils ont participé à toutes les migrations

technologiques du territoire. Tout d'abord en développant l'ADSL dans les mairies, écoles, bibliothèque etc... et en participant activement à l'implantation stratégique d'antenne 4G pour desservir au mieux les zones blanches en passant par la formation des élus. Ils interviennent régulièrement pour tout problème informatique dans nos structures municipales.

La création d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) permettrait de mieux gérer et structurer cette activité intercommunale.

Après en avoir délibéré les membres du conseil désignent pour représenter la commune de St Etienne Lardeyrol 2 représentants :

- Marc GIRAUD (titulaire)
- Véronique BOYER (suppléante)

#### 5 – Choix des représentants CCDI

La Commission Communale des Impôts Directs sera composée de 7 membres : Monsieur Le Maire et 6 commissaires (et 6 suppléants) désignés par le directeur départemental des finances publiques sur la liste des 24 contribuables dressée par le conseil municipal.

#### 6- Questions diverses

##### Un point sur les travaux :

- Projet d'aménagement extérieur de la mairie avec l'entrée principale coté parc Antoinette Moulin afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et d'optimiser l'accueil du public lors d'évènements (mariage, parrainage, élections...) le Conseil autorise le Maire à faire les demandes de subvention.
- Travaux à Montferrat : Réfection des joints extérieurs de l'assemblée par les employés communaux courant septembre. La commune participe ainsi, avec l'aide des habitants concernés, de la rénovation ou de l'entretien de son petit patrimoine.
- Travaux à Mazeaux en cours suite aux inondations.
- Création d'une boîte à la bibliothèque pour faciliter le rendu des livres.
- Lors de l'entretien des cloches, l'entreprise Heur-tech a repéré un ancien mécanisme d'horloge en mauvais état et propose de le racheter 240 euros à la commune. Il est proposé de faire une évaluation juste du mécanisme avant de le céder.

Le tracteur est en cours de livraison, normalement il est livré avec des pneus agricoles, or pour les travaux que nous réalisons il est plus judicieux de l'équiper en pneus industriels, ceux-ci seront fournis par les ETS Chapuis, par contre nous nous chargeons de la vente des pneus d'origine pour un montant de 1700 euros HT soit 2040 euros TTC.

**Délibération adoptée**

### Prochain conseil municipal

**MARDI 29 SEPTEMBRE 20H**